

FORMATIONS

CATALOGUE 2026

- PISTOLET PEINTURE ET ENDUIT
- MAINTENANCE AIRLESS
- MONTAGE ECHAFAUDAGE

AXE DECORS

16 rue de l'Erbonière – ECOPOLE SUD EST — 35510 CESSON SEVIGNE

Tel : 02.90.89.37.09 – formation@axedecors – www.axedecors.fr

APPLICATIONS MECANQUES PEINTURE ET ENDUIT



DUREE : 2 JOURS (16 HEURES)

PUBLIC VISE : Artisan Peintre – Entr de Peinture.

PRE REQUIS : Aucun

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir les techniques d'applications mécaniques (peinture et enduit) dans le respect des normes de sécurité, nettoyage et petite maintenance du matériel.
- Connaître les principes de fonctionnement type Airless, Air-mixte ou HVLP ainsi que leurs domaines d'applications.

PROGRAMME DE LA FORMATION

THEORIE

- Les atouts de la pulvérisation
- Les différents types de machines en mécanisation
 - ☞ procédés de pulvérisation
 - ☞ systèmes de motorisation
 - ☞ composants et accessoires
- Le choix de la buse et le filtre
- Techniques d'application :
 - ☞ pulvérisation airless et airless portable
 - ☞ pulvérisation HVLP (grand débit et basse pression)
- Choisir son matériel en fonction du chantier
- Mise en route et réglage de la machine
- Détection d'une panne
- Protection et sécurité du peintre –réglementation
- Techniques de masquage

PRATIQUE

- Mécanique de base sur les appareils utilisés
- Détection des principales pannes
- Mise en route et réglage de la pression
- Réglages et choix de la buse et du filtre
- Organisation d'un chantier mécanisé : choix du bon type de masquage – organisation du matériel - choix et utilisation des accessoires
- Applications :
 - ☞ Machine airless haute pression
 - ☞ Machine HVLP
 - ☞ Machine à enduit - lissage
 - ☞ Régler les problèmes de pulvérisation et améliorer l'application
- Nettoyage et entretien du matériel

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Sensibiliser les personnes à l'intérêt de l'application mécanique de peintures et enduits.
- Développer des techniques d'applications mécaniques de peintures et enduits avec des procédés airless, air-mixte ou HVLP sur différents supports
- Savoir utiliser le bon matériel avec la buse et le filtre adapté en fonction du chantier et de la peinture ou de l'enduit à appliquer
- Entretenir son matériel, détecter et régler les principales pannes
- Assurer la maintenance de base des machines utilisées.

Animation par un formateur qualifié

LIEU DE LA FORMATION : AXE DECORS – 16 RUE DE L'ERBONIERE – 35510 CESSON SEVIGNE

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Apport théorique en salle de formation / Application en cabine individuelle
- Support Vidéo + Livret

VALIDATION : Attestation certifiant du suivi et de l'apprentissage des ateliers « Applications Mécaniques »

AXE DECORS

16 rue de l'erbonière – ECOPOLE SUD EST – 35510 CESSON SEVIGNE
Tel : 02.90.01.54.82 – formation@axedecors.fr – www.axedecors.fr

Déclaration d'activité sous le N°53350816435 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

MAINTENANCE AIRLESS

Pompe à piston



DUREE : 1 JOURNEE (8 HEURES)

PUBLIC VISE : Artisan Peintre – Entr de Peinture.

PRE REQUIS : Connaître les bases de la pulvérisation

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir les techniques de maintenance préventive afin d'éviter les pannes, les temps d'arrêt ainsi que les mauvais résultats de pulvérisation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

THEORIE

- Pompe piston : principe de fonctionnement (les composants, pièces d'usure, pièces en mouvement)
- Vanne de décompression : ses différents rôles
- Flexible : pourquoi différents diamètres et longueurs
- Pistolets peinture et enduit : faire la différence, pièces d'usure.
- Porte buse : son rôle pour la sécurité et problème de fuites éventuelles.
- Les buses : pièce maîtresse pour une bonne qualité de pulvérisation, son usure : pourquoi ?
- Filtres et crépines
- Comprendre une mauvaise pulvérisation (crayonnage)
- HVLP : Contrôle, maintenance, vérification des filtres de la turbine, état du flexible d'air

PRATIQUE

AIRLESS : Démontage d'une pompe

Remplacement d'un kit de joint

Contrôle de l'état de la chemise ainsi que de la tige de piston (remplacement éventuel)

Contrôle des clapets (siège de bille et bille)

Démontage et contrôle de la vanne de décompression

Démontage des pistolets ((kit pointeau- remplacement éventuel) -Contrôle des usures de buse

Contrôle du porte buse

Vérification de l'état des flexibles, filtres et crépine.

PISTOLET

Contrôle du pointeau (usure – bon fonctionnement)

Contrôle du clapet anti retour

HVLP : Démontage d'une turbine, contrôle des filtres. Démontage d'un pistolet, kit pointeau, clapet anti retour, contrôle visuel de la crépine d'aspiration

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Connaître les différents organes qui composent un système airless électrique avec une pompe à piston.
- Manipuler et se familiariser avec les différentes pièces.
- Entretenir son matériel, détecter et régler les principales pannes
- Assurer la maintenance de base des machines utilisées.
- Etre plus autonome avec sa machine

Animation par un formateur qualifié

LIEU DE LA FORMATION : AXE DECORS – 16 RUE DE L'ERBONIERE – 35510 CESSON SEVIGNE

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Apport théorique en salle de formation / Mise en pratique en atelier
- Support Vidéo

VALIDATION : Attestation certifiant du suivi et de l'apprentissage des ateliers « Maintenance Airless »

AXE DECORS - 16 rue de l'erbonière – ECOPOLE SUD EST – 35510 CESSON SEVIGNE

Tel : 02.90.01.54.82 – formation@axedecors.fr – www.axedecors.fr

Déclaration d'activité sous le N°53350816435 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

MONTAGE – DEMONTAGE ET UTILISATION D'ECHAFAUDAGE FIXE OU MOBILE



DUREE : 2 JOURS (16 HEURES)

PUBLIC VISE : Toute personne amenée à monter et démonter un échafaudage, dans le cadre de son métier, de façon journalière ou occasionnelle.

PRE REQUIS : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes et dessins)
Etre médicalement apte au travail en hauteur

OBJECTIFS DE LA FORMATION :
Etre capable de monter et démonter un échafaudage en appliquant les règles nécessaires pour l'exploitation en sécurité.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Présentation des différents types d'échafaudages
 - Eléments constitutifs
 - Les classes d'échafaudages
 - Gérer les risques
 - Montage, démontage d'un échafaudage
 - ☞ les contraintes du site
 - ☞ le balisage de la zone
 - ☞ la notice du fabricant
 - ☞ méthodes de montage en sécurité
 - Vérifications avant la mise en service
 - Utiliser un échafaudage en sécurité
 - Repli du chantier
 - Le stockage et l'entretien du matériel
- Application pratique sur échafaudage
 - **VALIDATION** :
- L'évaluation théorique est réalisée sous forme de Q.C.M, l'évaluation pratique est continue permettant de valider les règles de montage et utilisation d'un échafaudage en sécurité (conformément à la recommandation R408 de la CNAMPS).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Préparer au montage, démontage ou modification
- Comprendre la notice du fabricant en conformité avec la législation.
- Savoir faire les vérifications nécessaires avant la mise en service.

Animation par un formateur qualifié

LIEU DE LA FORMATION : AXE DECORS – 16 RUE DE L'ERBONIERE – 35510 CESSON SEVIGNE

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Apport théorique en salle de formation
- Application
- Support Vidéo + Livret
- Mise en œuvre sur échafaudages fixe et mobile

VALIDATION : Attestation de formation et émission d'un avis sur les connaissances et le savoir faire

AXE DECORS

16 rue de l'erbonière – ECOPOLE SUD EST – 35510 CESSON SEVIGNE
Tel : 02.90.01.54.82 – formation@axedecors.fr – www.axedecors.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente régissent les rapports entre la SAS AXE DECORS dont le siège est situé au 5 rue de l'Erbonière 35510 CESSON SEVIGNE et son client, dans le cadre d'une prestation de formation et prévalent sur tout autre document.

Toute inscription est soumise aux présentes conditions générales de vente sauf dérogation formelle et expresse de la société AXE DECORS. L'entreprise cliente déclare les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente sont prises en application notamment des articles L 6353-1 et suivants du code du travail sur la formation professionnelle.

Définitions :

- **client** : personne physique ou morale passant une commande de formation auprès de la société AXE DECORS.
- **stagiaire** : personne issue du client et participant à la formation commandée.
- **stages INTER entreprises** : stages proposés au catalogue, réalisés dans les locaux de la société AXE DECORS.
- **stage INTRA entreprise** : stage réalisé sur mesure pour le compte d'un client, dans les locaux du client ou de la société AXE DECORS, à des dates fixées selon un accord commun.

Champ d'application : Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des formations INTRA et INTER entreprises délivrées par la société AXE DECORS et contenues dans le présent contrat ou convention.

Contractualisation :

Pour un stage INTER entreprises : Toute inscription à une formation doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin d'inscription, dûment complété. Dès réception du bulletin d'inscription, une confirmation tenant lieu de convocation précisant les dates, lieu(x) et horaires est adressée par courriel ou par courrier postal au responsable de l'inscription, accompagnée du programme.

Pour un stage INTRA entreprise : Toute acceptation de la proposition de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions de vente. Sauf stipulation contraire dans la proposition de formation, la durée de validité des propositions de la société AXE DECORS pour les stages hors planification annuelle pré programmée est de 60 jours à compter de la date d'envoi de la proposition.

Pour les stages inter et intra entreprises, un contrat de prestation de formation en double exemplaire est transmis par courriel ou par courrier postal à charge pour le responsable de l'inscription de la retourner dûment signée 8 jours au moins avant le début de la formation.

La société AXE DECORS se réserve la possibilité de sous-traiter tout ou partie des prestations dans le respect des dispositions des présentes conditions générales de vente.

Confidentialité : La société AXE DECORS s'engage à respecter le caractère confidentiel des renseignements écrits ou verbaux que le client aura pu lui transmettre dans le cadre de ses prestations de formation.

Responsabilité : La société AXE DECORS s'engage à réaliser les prestations de formation avec tout le soin et la compétence dont elle dispose et dans le cadre d'une obligation de moyens. La responsabilité de la société AXE DECORS ne pourra être engagée que sur la faute prouvée et exclusive de la société AXE DECORS.

La société AXE DECORS n'est pas responsable des objets et effets personnels des stagiaires ni des dommages causés au matériel du client. La société AXE DECORS ne sera en aucun cas responsable de tout dommage indirect, matériel ou immatériel, consécutif ou non, tel que préjudice commercial ou financier, perte de clientèle, perte d'image de marque, perte de commande, trouble commercial quelconque, perte ou destruction totale ou partielle des données du fichier client, ainsi que toute action émanant de tiers.

Sans préjudice de ce qui précède, la responsabilité de AXE DECORS, dans l'hypothèse où elle serait mise en jeu au titre de ses prestations de formation, est expressément limitée au prix effectivement acquitté par le client au titre de la prestation de formation concernée.

La société AXE DECORS déclare être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle garantissant toutes les conséquences pouvant résulter directement de ses activités professionnelles.

Annulation par le client : Toute demande d'annulation peut être faite par le client, par mail avec accusé de réception ou par courrier, dans les conditions suivantes :

Stage INTER et INTRA entreprise : pour toute annulation par le client reçue moins de 1 mois avant le début de la formation ou en cas d'absence du stagiaire inscrit, la totalité des frais d'inscription sera retenue à titre d'indemnité forfaitaire. Toute formation commencée est due en totalité.

En outre, si un coût de préparation spécifique était prévu pour l'animation du stage (préparation de module sur mesure, pré-visite de site...), l'intégralité de ces sommes sera due quel que soit le motif ou la période d'annulation.

Si des frais ont été engagés pour l'organisation du stage, ils resteront également à la charge du client si la société AXE DECORS en subit le préjudice d'annulation (Arrhes, pré réservation, indemnités, transports...).

Toutefois, si l'annulation est motivée par un cas de force majeure le client pourra reporter son inscription sur une session ultérieure sans coût supplémentaire. Si l'impossibilité résulte d'un problème de santé, le client devra présenter un justificatif médical.

Annulation par la société AXE DECORS : La société AXE DECORS se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure (manque de stagiaires, maladie de son consultant formateur...) sans dédommagement, ni pénalités versées au client. Le client pourra alors choisir une autre date de formation ou annuler sa commande sans pénalité. Dans ce dernier cas, le client sera remboursé des sommes déjà réglées.

La société AXE DECORS ne pourra être tenue responsable des frais engagés par le client ou préjudices conséquents à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure.

Tarifs : Les prix s'entendent HT. L'ensemble des prestations de formation professionnelle de la société AXE DECORS sont soumises à TVA applicable le jour de l'émission de la facture.

Conditions de Paiement : Le montant des frais de formation à acquitter par le client sera effectué en intégralité à l'inscription.

L'ensemble des frais hors coût de formation est à la charge du client qui s'engage aux règlements de ceux-ci. La société AXE DECORS n'est en aucun cas responsable des frais d'hébergement, des repas et annexes liés au séjour des stagiaires.

Le client s'engage à notifier à la société AXE DECORS toute éventuelle délégation auprès d'un OPCA au plus tard 15 jours avant le démarrage de la session de formation.

Conditions restrictives : La société AXE DECORS se réserve le droit :

- de refuser toute inscription de la part d'un client pour motif légitime et non discriminatoire,
- d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement générerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement aux présentes conditions générales de vente,
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnités.

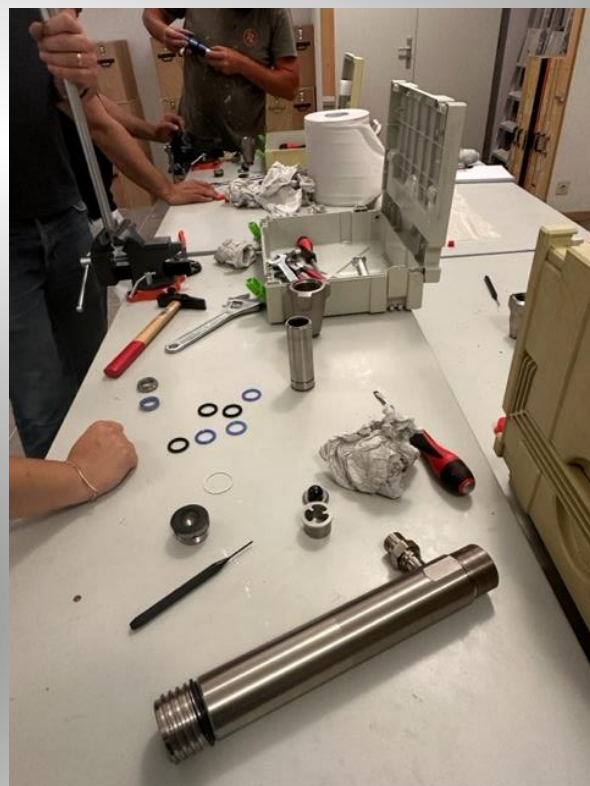
Informatique et libertés : Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifié par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de la société AXE DECORS. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification.

Référence commerciale : Le client autorise à faire figurer son nom et/ou logo sur une liste de références commerciales, notamment sur le site internet de la société AXE DECORS. En cas d'opposition, le client en fait part par courriel avec accusé de réception ou par courrier recommandé avec accusé de réception.

Litige : Les droits et obligations des deux parties liées par le contrat de prestation de formation ou par la convention de formation sont régis par la législation française. Pour toutes les contestations relatives à son interprétation ou son exécution, les parties acceptent de se soumettre à la juridiction des Tribunaux de Rennes.



UN LIEU CONVIVIAL



FAIRE DE VOTRE FORMATION, UNE REUSSITE





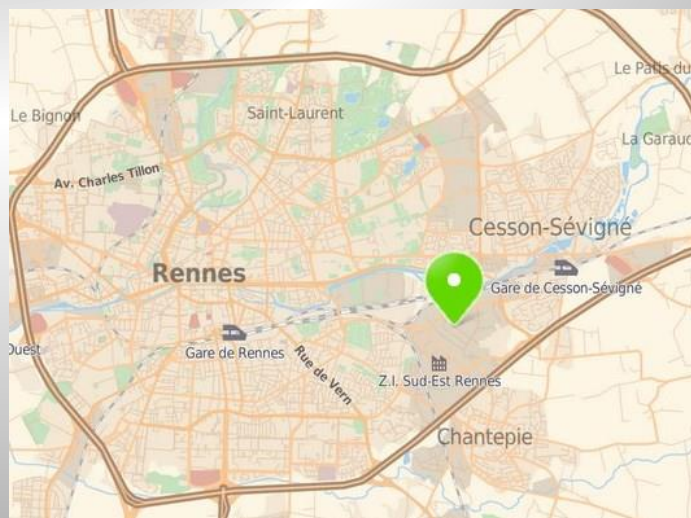
Axe
décors
Formations

**Rocade :
Sortie n°3 –
Porte de Beaulieu**

**Ligne de bus n°11
Arrêt : Erbonière**



**ECOPOLE SUD – EST
16 RUE DE L'ERBONIERE
35510 CESSON SEVIGNE**



**Tel : 02.90.01.54.82 / 06.27.51.10.97 - formation@axedecors.fr
Contact : Stéphanie DESILES**